

- CMIE (Centre for Monitoring the Indian Economy), *Agricultural Production in Major States, 1967-1968 to 1989-1990*, Bombay, juillet 1991a.
- CMIE, *Basic Statistics Relating to the Indian Economy*, vol. 2, Bombay, 1991b.
- Drèze J., L'Inde et la Chine : développement économique et bien-être social, *Revue d'économie du développement*, 4/1994, p. 77-96.
- Drèze J. et Sen A., *India. Economic Development and Social Opportunity*, Oxford University Press, 1995.
- Government of Kerala, *Draft Eighth Five Year Plan 1990-1995*, vol. 1, Trivandrum, 1990.
- Government of Kerala, *Economic Review 1991*, Trivandrum, 1991.
- Heller P., From 'Class Struggle' to 'Class Compromise': Redistribution and Growth in a South Indian State, *Journal of Development Studies*, 31 (5), 1995, p. 645-672.
- Isaac T., Thomas M. et Reddy R. M., *Estimates of External Trade Flows of Kerala 1975-1976 and 1980-1981*, Working Paper 246, cds, Trivandrum, 1992.
- Jeffrey R., *Politics, Women and Well-Being, How Kerala Became « a Model »*, London, Macmillan Press, 1992.
- Kannan K. P. et Pushpangadan K., *Agricultural Stagnation and Economic Growth in Kerala : An Exploratory Analysis*, Working Paper 227, cds, Trivandrum, 1988.
- Kannan K. P., Labour institutions and the development process in Kerala, *Labour institutions and economic development in India*, T. S. Papola et G. Rodgers (eds), Genève, BIT, n° 97 (Research Series), 1992.
- Kennedy L., *Articulation des espaces de développement en Inde : les industries traditionnelles au Kérala*, thèse de doctorat (non publiée), Paris, EHESS, 1994.
- Kennedy L., Le fédéralisme indien malade de la centralisation, dans l'ouvrage collectif dirigé par Ch. Jaffrelot, *L'Inde contemporaine*, Paris, Fayard, 1996.
- Nair P. R. G., Incidence, Impact and Implications of Migration to the Middle East from Kerala (India), R. Amjad (éd), *To the Gulf and Back*, Genève, PNUD/BIT, 1989.
- Nossiter T. J., *Communism in Kerala*, London, C. Hurst & Co., 1982.
- Oommen M. A., Mobility of Small Scale Entrepreneurs : A Kerala Experience, *Indian Journal of Industrial Relations*, 17 (1), 1981.
- Schenk-Sandbergen L., *Poverty and Survival*, New Delhi, Manohar, 1988.
- Subrahmaniam K. K., Development Paradox in Kerala, *Economic and Political Weekly*, XXV (37), 1990.
- Subrahmaniam K. K. et Pillai P. M., Kerala's Industrial Backwardness, *Economic and Political Weekly*, XXI (14), 1986, p. 577-592.
- Thampy M. M., Wage-Cost and Kerala's Industrial Stagnation, *Economic and Political Weekly*, XXV (37), 1990, p. 2077-2082.

DE BARCELONE : IMPLICATIONS

POUR LES ÉCONOMIES ARABES

DU MOYEN-ORIENT

par Abdelkader SID AHMED*

LE CADRE DE COOPÉRATION DE BARCELONE : IMPLICATIONS POUR LES ÉCONOMIES ARABES DU MOYEN-ORIENT

par Abdelkader SID AHMED*

De la décolonisation à l'embargo pétrolier de 1973, du problème palestinien à la guerre du Golfe, nombreuses furent les péripéties qui confèrent aux rapports entre les deux ensembles un aspect parfois dramatique. Les autoroutes néerlandaises vides, la peur panique du rachat par les émirs pétroliers du gros des sociétés occidentales et japonaises sont autant d'éléments, parmi d'autres, qui ont avec la peur entretenue par l'embargo de 1973 pesé sur ces rapports. Ainsi, la question énergétique et au-delà de la sécurité d'approvisionnement de l'Occident et du Japon est-elle au cœur des rapports Europe - Moyen-Orient. De même alimente-t-elle les puissantes rivalités commerciales entre l'Europe, les États-Unis et le Japon dans la Région. Plus près de nous, la guerre du Golfe est venue nous rappeler, si besoin en était, le rôle clé du pétrole moyen-oriental alors que toutes les études sérieuses disponibles soulignent le rôle majeur des réserves arabes dans l'approvisionnement énergétique mondial de demain. Remontant plus loin dans l'histoire du siècle, force est de reconnaître que c'est également le pétrole qui occupait alors la scène moyen-orientale du début du siècle aux années 50 avec le contrôle du pétrole irakien et celui ensuite des pays du Golfe. Déjà la liste est longue des événements, interventions, édification et restructuration géographiques intervenues à cet effet. Facteur de progrès, certes, mais source de vulnérabilité considérable, eu égard aux convoitises suscitées, tel apparaît historiquement le pétrole arabe dans sa complexité. Ceci est d'autant plus vrai aujourd'hui qu'est venue s'ajouter plus près de nous la première saga des pays arabes producteurs. Ainsi la

* Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, ORSTOM.

Syrie, le Yémen, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, Oman, l'Algérie et même le Soudan¹, sont-ils venus rejoindre les premiers. Le fait pétrolier – d'importance inégale il est vrai – constitue aujourd'hui une caractéristique essentielle des économies arabes et notamment proche-orientales, à l'exception de trois États sur treize².

De ce fait, c'est bien la crise pétrolière du début des années 70, qui allait déboucher sur la première tentative de dialogue euro-arabe, qui allait amener le président français Giscard d'Estaing à lancer la première conférence Nord-Sud, conférence où la question énergétique allait occuper une place centrale. Ce sont bien, également, les changements intervenus sur le marché pétrolier qui allaient, dans les années 80, renvoyer aux oubliettes tous ces dialogues, la contrainte énergétique s'étant provisoirement relâchée. Cette situation perdure à ce jour, la guerre du Golfe ayant par ailleurs marqué la reprise en main du marché pétrolier par les consommateurs. C'est bien entendu enfin, la conjoncture pétrolière qui a déterminé pour une large part les performances des économies de la Région, même de celles faiblement productrices de brut et des autres en raison des aides arabes. Ainsi, les hydrocarbures constituent-ils dans la Région proche-orientale le paramètre majeur conditionnant tout à la fois la nature des rapports avec l'Union européenne et les performances de croissance des pays de la Région. Il ne saurait donc être occulté à l'heure où une volonté de partenariat réel paraît s'affirmer de nouveau du côté européen, à travers le mécanisme de coopération de Barcelone. Ce dernier marque-t-il une rupture avec les schémas antérieurs, peut-il contribuer à un développement durable des pays de la Région? C'est à ces questions que cet article tente de répondre. Auparavant, il n'est pas inutile de dresser l'état de la situation économique des pays de la Région.

I. LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION PROCHE-ORIENTALE AU COURS DES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES

L'épuisement du dynamisme de croissance

Le fait saillant qui émerge de deux décennies de développement au Moyen-Orient est la décélération intervenue dans les taux de croissance globaux et par tête des pays membres. Cette décélération, parfois très brutale, s'est produite dans un environnement caractérisé par

1. Réserves non exploitées pour des raisons liées à la guerre civile.
2. Liban, Jordanie et Palestine.

la chute de l'investissement domestique : près de la moitié en Égypte, par exemple entre 1975 et 1994, et celle de l'épargne domestique brute (plus de la moitié également en Égypte au cours de la même période. Dans les pays fortement exportateurs de pétrole, l'épargne nationale s'est littéralement effondrée, passant en Arabie Saoudite par exemple de 66,18% à 19,4% entre 1975 et 1994 ; phénomène observable également aux Émirats arabes unis ou au Koweït (annexes). Les consommations publiques et privées ont enregistré simultanément de fortes décélérations, ainsi que les importations. Dans les pays plus pauvres, Égypte, Yémen notamment, le fardeau de la dette extérieure s'est alourdi considérablement (dette totale sur PIB, atteignant dans le cas de l'Égypte un chiffre record avec plus de 37 milliards de dollars en 1993 (annexes)). À l'origine de cette situation, plusieurs causes : la toute première concerne la brutale détérioration des termes de l'échange du brut : plus de 60% entre 1979 et 1985, ce que reflète parfaitement la chute du coefficient d'épargne nationale dans les pays bénéficiant d'importantes exportations de pétrole. Les réserves financières fondent comme neige au soleil, alors que les transferts nets des travailleurs étrangers restent conséquents avec plus de 15 milliards de dollars pour l'Arabie saoudite en 1993 (annexes). Le conflit du Golfe, en raison du coût élevé de la guerre, fait des puissantes économies pétrolières des économies déficitaires, avec pour corollaire la forte réduction des aides aux pays arabes plus pauvres. Quant aux économies moins riches de la Région, elles se trouvent engluées dans le cercle vicieux de capacités d'importations de plus en plus réduites, d'où la forte décélération et, dans certains cas, la réduction du niveau des importations, puis par là même celle du niveau de l'activité économique interne et, *in fine*, de celui de l'emploi. La seconde cause est à rechercher dans la nature des politiques mises en œuvre, directes ou indirectes. Bénéficiant pour beaucoup de recettes pétrolières importantes, ces pays ont investi massivement dans le cadre de capacités d'absorption limitées au sein de projets visant à la transformation de leurs ressources naturelles, principalement dans les hydrocarbures. Les effets pervers de la rente pétrolière se sont vite manifestés – effets dits de *Dutch disease* notamment – qui ont ajourné tout changement structurel significatif, les logiques d'allocation l'ont emporté sur les logiques de production. Enfin, le développement a été mené dans le cadre et sur la base des institutions existantes, favorisant les rapports clientélistes et patrimoniaux et donc la spéculation par rapport à l'investissement. Chaudhry note, à cet égard, que les systèmes patrimoniaux et clientélistes, ont fait émerger des entrepreneurs locaux attirés par la seule rente et non par la promotion d'activités productives. Ceci

explique pourquoi l'État et sa nature sont, comme le souligne Boratav, un enjeu majeur du développement dans la Région, alors que secteur privé et secteur public ont la même origine et sont solidaires.

Des changements structurels limités

Dans presque tous les pays de la Région, l'affaiblissement de la croissance globale s'est accompagnée d'une forte décélération de celle de la croissance industrielle et manufacturière, le bilan étant plus mitigé pour l'agriculture. Cette chute s'est reflétée par une envolée des coefficients marginaux de capital. Les investissements restent importants, malgré la baisse des termes de l'échange et donc par le biais d'une forte baisse de la productivité et une efficacité moindre de l'économie. Pour la Région, le coefficient marginal de capital était en effet de 9 en 1992¹. De ce fait, la structure du PIB n'a pas enregistré les changements attendus de l'investissement des centaines de milliards de dollars, puisque la part du secteur manufacturier dans le PIB oscillait entre 7,8% en Arabie Saoudite à 16,9% à Bahrein. Au sein du secteur manufacturier, la part des segments dynamiques restait en 1992 des plus réduits, ainsi la part des machines et matériels de transport ne représentait que 6% de la valeur ajoutée manufacturée totale, en Égypte, 4% en Jordanie et 2% au Koweït. De fait, prédominent encore aujourd'hui massivement l'alimentation et les textiles en Égypte et en Syrie (Banque mondiale, 1995). Pour l'ensemble de la Région, la valeur ajoutée du secteur manufacturier ne dépasse pas 15 milliards de dollars, ce qui se compare à la Grèce pour la même année, (12,4), à Hong-kong (12,50) et au 1/30 de la valeur ajoutée allemande, (565). Dans ces conditions, les structures d'échange restent caractérisées par la division traditionnelle du travail, avec la prédominance massive des combustibles et produits alimentaires dans les exportations; les produits manufacturés se limitent aux seuls produits textiles et chimiques, à destination des grands marchés, Europe, États-Unis et Japon. Quant aux importations, à l'inverse, elles privilégient les biens d'investissement dont un tiers en moyenne pour les seules machines et le matériel de transport, ainsi que les produits alimentaires. Ceci reflète à la fois l'échec des politiques d'industrialisation et de diversification de l'offre; la Région reste incapable de produire ses propres biens capitaux, et d'assumer l'expansion soutenue de l'agriculture. Dans ce dernier cas,

1. Soit 9 pour l'Égypte, 10 pour le Liban, 7 pour la Jordanie, 10 pour le Yémen, 9 pour la Syrie (Clairing the future, Banque mondiale, 1995, p. 76).

cela est dû à des conditions naturelles défavorables, ou encore à des politiques inappropriées. La dépendance envers les grands pays industrialisés reste patente. Dans les deux cas, importations et exportations occidentales et japonaises jouent un rôle majeur dans les pays de la Région, alors que celles de cette dernière ne représentent que quelques points des importations japonaises et occidentales, reflétant par là même la profonde asymétrie existante et l'immuabilité de la nature des rapports, entre les deux et, au-delà, des structures. Cette faiblesse du changement structurel se retrouve dans la composition de l'emploi avec une forte concentration de la main-d'œuvre dans le secteur agricole et tout particulièrement dans le secteur de subsistance: 63% au Yémen, 49% à Oman, 48% en Arabie saoudite et 42% en Égypte contre 9% dans les pays industrialisés. Cette situation est en partie à l'origine de la faible productivité observée de la main-d'œuvre dans la Région et partant de la faiblesse du revenu moyen par tête. Alors que les pays du Conseil de coopération du Golfe bénéficiaient d'un revenu par tête en 1991 de 8 100 \$, le reste des pays de la Région, avec plus de 78% de la population estimée en 1992 à 131,1 millions, ne bénéficiait que d'un revenu moyen de 1 582 \$. En l'an 2000, les pays peuplés de la Région verront leur poids croître encore plus pour représenter 84,1% de la population proche-orientale avec 160,2 millions. Ces chiffres relativisent fortement la richesse des pays du Golfe, puisqu'en 1991 la moyenne était inférieure de moitié à celle des pays industrialisés (14 920 \$). Quant au reste de la Région, la moyenne observée, 1 582 \$, représentait à peine, en 1991, 40% de la moyenne mondiale (4 160). Ainsi, au terme de deux décennies marquées par de considérables ajustements dans les prix du brut et d'investissements conséquents, force est de constater que la Région dans son ensemble n'a enregistré que des performances de croissance globales et sectorielles médiocres, limitant les changements structurels requis par le développement. Le PIB de la Région, soit environ 3 900 \$ par tête en 1991, reste très loin de celui de la Corée (8 320), de Chypre (9 844) ou de Hong-Kong (18 520). De fait, l'examen d'un certain nombre d'indicateurs plus généraux souligne le retard accumulé, en matière de niveau d'instruction, de circulation de journaux, de nombre de scientifiques, d'analphabétisme ou de consommation d'énergie. Ni l'Europe, ni le Japon, ni les États-Unis n'ont donc joué le rôle de locomotive pour les pays du Proche-Orient. Le mécanisme de coopération de Barcelone est-il en mesure de modifier cette situation?

II. UNION EUROPÉENNE - MOYEN-ORIENT : QUELLE COOPÉRATION ?

Dépendance, vulnérabilité externe accrue, logique rentière, fiscalité atrophiée, chômage et sous-emploi, pauvreté de la grande masse des populations, faiblesse de l'épargne, etc., telles sont les caractéristiques, entre autres, de la Région moyen-orientale. Quant au segment minoritaire, son avenir est des plus incertains, compte tenu de la stagnation à bas niveau des termes de l'échange des hydrocarbures (prix réel inférieur à celui d'avant 1973) et de leur épuisement rapide prévisible. La plupart de ces économies ne disposent pas de ressources naturelles (eau, terres arables, etc.) ou humaines importantes et donc de base de création de richesses durables. Leur richesse — d'ailleurs relative en niveau — est donc à beaucoup d'égards illusoire et ne saurait en rien se comparer à celle des pays industrialisés dont la source réside dans l'accroissement continu de productivité, résultant de l'application massive du progrès technique et de la formation des hommes. Devant cette situation, que peut-on attendre du Projet européen de Barcelone ?

Le cadre de coopération de Barcelone

Le nouveau cadre global de coopération proposé par l'Union aux partenaires du Sud méditerranéen est important, car il témoigne d'une prise de conscience des pays membres de l'existence d'une communauté d'intérêts entre les pays du pourtour de la Méditerranée — et au-delà — de la nécessité d'actions communes. L'élargissement de l'Union vers l'est se double d'un élargissement vers le sud et le sud-est. Il y a là pour ces derniers pays des points d'ancrage et des repères importants pour des stratégies de développement appropriées. Bref, naît l'espoir qu'avec la mise en œuvre programmée dans le temps de changements institutionnel et structurel, les pays de la rive Sud et Est pourront atteindre une insertion internationale profitable et équilibrée assise sur une compétitivité structurelle réelle, nourrie par la valorisation des vastes ressources humaines de la Région, de ses ressources financières et de l'application systématique du progrès technique. Cette forte visibilité économique et politique peut grandement crédibiliser la réforme dans ces pays.

D'importantes propositions de partenariat sont prévues, dans des domaines aussi fondamentaux que la formation des hommes, le transfert et la création de capacités technologiques, l'énergie, le développement des infrastructures de transport et des communications, l'aménagement du territoire et la sécurité sans oublier l'environnement. Il s'agit donc

d'une coopération des plus larges, embrassant aussi bien le politique, que le social, le sécuritaire et l'économie. Pour la première fois, l'idée — défendue par la rive Sud — que la sécurité est liée au développement est admise. Il s'agit donc d'une approche globale et coordonnée. L'objectif est la définition d'un partenariat entre l'Europe et l'autre rive, et la promotion d'un développement économique et social durable et équilibré en Méditerranée, bref, la construction d'une « zone de coprosperité partagée » avec la mise en place d'un partenariat global fondé sur le renforcement de la démocratie et du respect des droits de l'homme.

Pour réaliser ces objectifs, l'Union propose un plan d'action, fixant les priorités et les modalités du partenariat dans le but « d'établir un espace économique euro-méditerranéen fondé sur le libre-échange dans le respect des obligations ; découlant de l'OMC (Organisation mondiale pour le commerce) ». Plus concrètement, il s'agit pour l'Union de créer une zone libre-échange entre les partenaires d'ici l'an 2010¹ qui serait ainsi un élément essentiel du partenariat méditerranéen.

Dans cette zone, les produits manufacturés circuleraient librement sans obstacle tarifaire et non tarifaire. Le commerce des produits agricoles serait progressivement libéralisé par l'accès préférentiel et réciproque, et le droit d'établissement des sociétés, la prestation de services transfrontaliers et les mouvements de capitaux seraient progressivement libéralisés, en tenant compte de l'accord créant l'OMC. Les négociations en cours entre l'Union et les pays tiers méditerranéens seront à cet effet conclues dès que possible, tandis que des accords de libre-échange analogues seront négociés *entre les pays méditerranéens eux-mêmes*.

Un volet financier de près 5 milliards d'euros environ est prévu à l'appui de ce dispositif dans une première étape. Comme on peut le voir la proposition de Barcelone vise ni plus ni moins l'instauration d'une vaste zone de libre-échange entre les partenaires de l'Union et du pourtour méditerranéen, le libre-échange étant considéré comme l'instrument le plus efficace de réalisation de la zone de coprosperité et de stabilité visée, de pair avec les nouvelles règles commerciales du GATT.

Limites de l'approche commerciale de l'Union

Au vu des caractéristiques structurelles mises en lumière précédemment de la Région, on peut s'interroger cependant sur l'efficacité d'une approche purement commerciale de la résorption des écarts tant de revenus que de productivité entre les deux partenaires. La question

1. Objectif qui sera revu en 2010 à la demande des pays tiers-méditerranéens.

mérite d'autant plus d'être posée que ces écarts ne font que croître, y compris avec le segment rentier privilégié. Le commerce – important, surtout depuis 1973 –, avec l'Europe, n'a pas été source de croissance comme le voudrait l'approche classique et surtout pas source de changement structurel et institutionnel. Pis, les taux de croissance de la Région sont en chute libre, tandis que la baisse importante des termes de l'échange, ou l'adoption dans d'autres cas, des programmes d'ajustement structurel, ont fait passer, ici comme ailleurs dans les PED – l'objectif de développement au second rang. L'ajustement structurel, la libéralisation brutale des échanges, la libéralisation financière, l'ouverture tous azimuts, ont créé partout dans les PED des situations de crise (Chafaeddin, 1991 ; Sinha, 1995). Les revenus en termes réels ont baissé fortement, suite aux fortes dépréciations des taux de change réel, à la réduction des investissements publics, aux mesures de libéralisation financière. Ces deux dernières mesures ont entraîné de nombreuses faillites d'entreprises et donc de fortes réductions d'emplois. L'investissement privé n'a pas pris la relève de l'investissement public défaillant¹ et c'est l'investissement étranger qui a supporté le gros du poids de l'ajustement et avec lui la croissance. Le rétrécissement des marchés locaux et l'aggravation des écarts de revenus entre riches et pauvres (réduction des subventions notamment), et le renchérissement du coût des biens salariaux importés ont pour conséquence, enfin, de réduire les stimulants à l'investissement, non seulement domestique, mais étranger, véhicule par ailleurs de savoir-faire et de technologies. De fait, le volume annuel des investissements étrangers dans la Région et notamment dans les pays non rentiers s'est révélé insignifiant. Ainsi, les investissements directs d'Allemagne dans l'ensemble du monde arabe ne constituaient en 1991 que 1 % du total des investissements directs à l'étranger (Walter et Uhlig, 1995). Les investissements français, quant à eux, ne représentaient à la même date que 1,07 % (Blin, 1995)², c'est peu dire qu'engluée dans la trappe de l'endettement, de la pauvreté, de la quasi-stagnation et de marchés locaux peu dynamiques – sans parler de la conjoncture politique et sociale – la Région reste, dans son ensemble, peu attractive pour l'extérieur ; aucune comparaison possible, de ce point de vue, avec la zone Pacifique. Le retour à une croissance forte de l'ordre de 7 à 8 % en termes réels paraît donc incontournable, ce qui suppose, comme l'observent Rodrick et How (1990, 1992) pour les PED, que la problématique de l'ajustement soit située dans le cadre des changements structurels et

1. Phénomène qualifié dans la littérature spécialisée de *crowding out* de l'investissement (L. Taylor, 1993).

2. Précisons que l'on estime à plusieurs dizaines de milliards de dollars les capitaux nationaux ayant fait la Région au cours des dix dernières années (Diwan et Squire, 1992).

institutionnels. L'approche de la Banque mondiale dite du « consensus de Washington » (Williamson, 1990) privilégie, dans le cadre de la périodisation bien connue, la réforme de la politique commerciale (Edwards et Openness, 1987 ; Edwards, 1993) et, de façon plus générale, la thérapie de choc au lieu d'une approche gradualiste de l'ajustement (Fanelli et Frenkel, 1994).

Dans ce schéma, la libéralisation totale des importations, la libéralisation financière, la libéralisation du compte capital de la balance des paiements et les privatisations deviennent autant de préalables obligés, tandis que la politique industrielle est abandonnée au profit des seules forces du marché.

Cette approche est, on l'a vu, au cœur de la problématique de Barcelone, comme elle est au cœur de la récente initiative de la Banque mondiale apparue à la veille du Sommet économique d'Amman.

Dans un intitulé percutant *Revendiquer l'avenir*, la Banque mondiale précise de façon détaillée ce qu'est le bon choix de la prospérité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Dans ce document, il est affirmé que les pays arabes peuvent d'ici à 2010, doubler leurs revenus, accroître de dix ans l'espérance de vie de leur population et réduire de près de moitié leur taux d'analphabétisme et de mortalité infantile. Ces pays devraient être également en mesure de participer pleinement à l'économie planétaire, en faisant de leur intégration mondiale et régionale le moyen d'accéder à la compétitivité internationale. La paix, la stabilité macroéconomique, un environnement plus favorable à l'investissement, devraient permettre d'attirer des milliards de dollars. Pour faire face aux besoins d'emplois d'ici à 2010 de la Région arabe, estimés à 47 millions pour les nouveaux venus avec 9 millions de chômeurs aujourd'hui, la Banque suggère l'adoption d'une stratégie de long terme axée sur la libéralisation commerciale et sur une périodisation appropriée, comme éléments déterminants de la future compétitivité de la Région (Banque mondiale, 1995, p. 81). Les réformes suivantes sont proposées : la dérégulation, la privatisation, les réformes éducatives, le développement financier, la création d'emplois en faveur des plus pauvres, parallèlement à la création de capacités institutionnelles permettant de réguler et de réaliser les objectifs en matière sociale. Ce schéma appelle plusieurs observations. Elles ont trait aux objectifs quantitatifs de croissance, à la liaison établie entre la réforme de la politique commerciale, la compétitivité des économies arabes et leur intégration à l'économie mondiale, et enfin au rôle de l'État dans le développement.

Pour ce qui a trait au premier point, l'annexe fournit pour chaque pays les objectifs attendus de croissance par tête en moyenne annuelle

d'ici 2010, avec et sans réforme. Avec 1,8% de croissance attendue pour le Mashrek, les perspectives sont des plus sombres. La Région ne sera pas en mesure avec de tels taux d'amorcer les changements structurels significatifs, lui permettant à travers la création d'une offre diversifiée et dynamique de jouer le rôle d'un acteur efficace dans l'économie européenne et mondiale. Le retour à des taux de croissance du produit par tête supérieur à cinq est comme l'a démontré Naqvi, un préalable incontournable (Naqvi, 1995). Naqvi montre qu'à défaut, les PED continueront à bénéficier d'avantages comparatifs forts (et même absolus) dans la pauvreté et la dégradation sociale. Ce point de vue est confirmé par les conclusions de la Nouvelle Théorie de la Croissance, pour laquelle la croissance économique est renforcée par le capital humain à la différence du capital physique (Lucas, 1993) d'une part, alors que la croissance à long terme, loin d'être bridée par les rendements décroissants, a tendance à croître de façon monotone en longue période (Roemer, 1989). En outre des taux élevés de croissance non seulement améliorent la répartition du revenu mais élargissent le marché. Bref, lorsque le capital humain est le moteur de la croissance, la demande de main-d'œuvre dans les secteurs clés de l'économie augmente fortement, ce qui crée ultérieurement des pénuries de main-d'œuvre d'abord dans les pôles de croissance eux-mêmes et, ensuite, dans le reste de l'économie. De fait, une relation négative a été observée entre le taux de croissance du PIB et la pauvreté, y compris la pauvreté rurale (Anand et Ravallion, 1993).

Plus généralement, ce qui doit être visé, c'est un processus ordonné de changement structurel, associant croissance économique, stabilité macroéconomique et justice distributive, rejetant ainsi toute tendance à une croissance appauvrissante, c'est-à-dire à une croissance économique conduisant à une détérioration d'un certain nombre d'indicateurs du développement.

Comment dans ces conditions retrouver (ou trouver) des taux de croissance compatibles avec ces objectifs, sachant que le marché, au-delà des carences classiques, se révèle impuissant à promouvoir seul les changements structurels conditionnant le développement? La substitution à l'approche commerciale d'une approche développementale apparaît comme un point de départ incontournable. Il s'agit de substituer à une approche statique axée sur la seule réallocation des ressources et la stabilité macroéconomique, financière, une approche dynamique, évolutive, privilégiant le changement, la poursuite de la construction de l'économie nationale (Nelson et Wright, 1992) et l'endogénéisation du progrès technique. La rationalité de l'argument est que les écarts de revenus observés entre pays s'expliquent notamment par des écarts en matière de technologie. Alors que l'approche néo-classique traditionnelle pos-

tule que la technologie est un bien libre et, partant, que tous les pays ont accès au même pôle technologique, l'expérience montre que la technologie n'est pas facilement appropriable comme elle n'est pas neutre parce que, entre autres, le progrès technique et l'accumulation du capital peuvent substantiellement aller de pair. De fait, la technologie et le *know-how* sont incorporés en pratique dans des structures organisationnelles (firmes, réseaux, institutions, etc.), ce qui rend leur transfert d'un bien à un autre des plus coûteux souvent et des plus difficiles (Nelson et Wright, 1992). Les firmes qui se caractérisent par des combinaisons différentes de capacités intrinsèques, y compris le *know-how* technologique et les stratégies, apparaissent à cet égard comme des acteurs clés. Le progrès technologique n'est plus simplement le résultat d'un transfert – celui qu'accompagne par exemple l'investissement direct – mais le résultat combiné des activités d'innovation et d'apprentissage au sein d'organisations – principalement les firmes – dans le cadre de processus de type cumulatif (Dossi, 1988). Compte tenu de l'existence au sein de chaque pays de facteurs spécifiques influençant le processus de changement technologique, on a pu parler à cet égard de technologie nationale (Nelson et Wright, 1992), voire de système national d'innovation (Lundvall, 1992). Un certain nombre d'études récentes soulignent au-delà que les écarts de productivité entre pays reflètent dans une large mesure les différences dans les potentiels de technologies nationales. Ainsi Pavitt et Soete (1982) ont-ils pu montrer que le PIB par tête est corrélé avec les mesures d'activités technologiques nationales, telles que la recherche-développement, les statistiques de brevets déflatés des dimensions du pays. Il a par ailleurs été montré que les capacités technologiques endogènes augmentent à mesure que l'on se rapproche des frontières technologiques tandis qu'un certain niveau de recherche-développement apparaît comme la condition de toute imitation. Enfin, il est clair que la tendance à la convergence entre pays des niveaux de productivité s'accompagne étroitement d'une tendance similaire pour les niveaux de RD et les brevets (Fagerberg, 1994). La réduction des écarts entre les deux rives suppose donc non seulement d'importants transferts de technologies et d'investissements mais surtout le renforcement des activités technologiques nationales et de l'industrialisation que ceci implique.

L'adoption de politiques industrielles et technologiques adéquates, implique que l'accent soit mis sur les fonctions plutôt que sur le rôle allocatif du marché (Kaldor, 1992). Il ne peut, en effet, s'agir de limiter les actions à la réalisation de l'optimum de la courbe des possibilités de productivité existantes, mais de déplacer cette même courbe. Parmi ces fonctions créatives, citons les forces du marché qui augmentent la pro-

ductivité de façon cumulative, promeuvent l'investissement et l'innovation à travers les rendements croissants et l'interaction cumulative entre le revenu et l'investissement. Dans ce contexte, le passage suivant résume bien les termes du choix : « Le contexte du problème auquel sont confrontés les PED est fondamentalement différent de celui auquel s'adresse l'analyse statique ; il ne s'agit pas seulement de combiner plus efficacement des ressources données mais d'accélérer le développement économique et social. En termes économiques, le problème suppose une expansion de la frontière de possibilité de production, [...] à travers l'accroissement des capacités productives, l'emploi productif des facteurs de production inutilisés ou sous-utilisés. Puisque, vu des PED, l'analyse en termes de gains statistiques ne pose qu'une question erronée, elle n'est pas d'une grande pertinence » (Suhartono, 1985, cité par Arndt, 1988, p. 220).

Dans ce cadre, un rôle actif se trouve dévolu à l'État, à un État dépassant les carences du marché et notamment celles s'opposant à un développement économique rapide. Stimuler l'investissement privé et l'innovation dans les transports et les communications, les marchés de capitaux et l'éducation, créer des capacités technologiques par exemple, sont parmi les fonctions créatives importantes du marché qui nécessiteraient dans le cas présent un rôle actif de l'État, même si on ne saurait sous-estimer parmi les fonctions allocatives du marché le rôle important des coûts de transaction (Arndt, 1988).

Le rôle de l'État apparaît donc crucial non seulement dans la création de bases technologiques solides qui conditionnent l'adoption des technologies étrangères aux besoins locaux, mais également dans l'identification des avancées à l'étranger présentant de forts potentiels d'application locale. Bref, la création rapide et l'aide à leur création de la part des partenaires du Nord de capacités technologiques minimales et plus généralement de capacités administratives efficaces, constituent un préalable dans la mesure où elles constituent les ressources de base nécessaires à la génération et à la gestion du changement technique, y compris les qualifications, les connaissances et l'expérience, les structures institutionnelles et les liaisons. Parmi les inputs identifiés comme critiques pour l'accumulation des capacités technologiques, notons les ressources humaines et autres nécessaires à la recherche, au *design* et à l'expérimentation de la recherche-développement au niveau de la firme (c'est en effet au niveau de la firme que les technologies les plus productives sont développées), la connaissance dite tacite ou connaissance productive, fruit de l'expérience et incorporée dans les individus, les institutions et enfin les économies d'agglomération résultant d'un volume croissant d'activités fondées sur les technologies (Bell et Pavitt,

1993). L'émergence de secteurs manufacturiers en tant que secteurs modernes est une condition nécessaire au développement de capacités technologiques à forts potentiels de génération d'externalités technologiques.

Avec le système national d'innovation, l'élément décisif n'est plus la gamme de productions, mais les universités, les institutions de recherche, les infrastructures technologiques, les systèmes de formation industriels, les systèmes d'information, etc., tous éléments qui rendent possible l'adaptation aux changements structurel et institutionnel associés aux changements dans le paradigme techno-économique (Grabowski, 1994). C'est pour cette raison que ce domaine crucial, de pair avec la réforme de l'État et la création de capacités administratives appropriées, doit être au cœur du partenariat euro-arabe. En effet les capacités technologiques locales augmentent et se consolident avec le développement, une transformation qui accélère les externalités résultant de l'accumulation d'expériences et de connaissances. En premier lieu, le marché domestique est élargi par le développement, la concurrence entre producteurs domestiques s'intensifiera, les amenant à plus de responsabilité ; le dualisme se réduira également, car il constitue pour une large part une caractéristique d'économies au tout début du développement, tandis que les marchés deviendront plus complexes, plus efficaces et les facteurs plus mobiles. Plus diversifiées, les économies deviendront moins dépendantes des exportations de produits de base et moins vulnérables aux chocs externes ou aux aléas climatiques. En outre, les structures plus diversifiées de demande et d'offre faciliteront les mouvements de ressources et la demande entre secteurs. Bref, la flexibilité des économies du Sud en sera accrue. La compétitivité structurelle externe des économies et le bénéfice d'avantages comparatifs dynamiques construits permettront à ces économies de s'insérer dans les échanges dynamiques et intra-européens, ce qui est de l'intérêt du Nord. Ces avantages comparatifs dynamiques, à attendre d'une telle stratégie sont importants si l'on en croit les calculs effectués par les experts de la Banque mondiale dans le rapport précité et présentés en annexe. Ces avantages concernent de vastes gammes de produits, allant des produits alimentaires aux hydrocarbures transformés, à la chimie et à bien d'autres produits manufacturés. Ces avantages déjà existants pourraient être démultipliés et consolidés avec l'application systématique des technologies et des connaissances aux secteurs bénéficiant déjà d'avantages comparatifs statiques (Sid Ahmed, 1995, 1996).

C'est ce type de politique qui a été mis en place en Extrême-Orient dans la logique du modèle japonais, logique caractérisée par l'adoption de la protection sélective en tant que stimulant du progrès tech-

nique, de l'accroissement de productivité et des exportations. L'ouverture économique tous azimuts fut dès le départ rejetée au profit d'une intégration stratégique à l'économie mondiale, c'est-à-dire d'une intégration subordonnée à la stimulation de la croissance de l'économie nationale (Singh, 1994).

L'expérience de ces pays montre bien que le concept d'ouverture est des plus relatifs, car il est multidimensionnel. Au-delà des échanges, un pays peut être ouvert ou non aux marchés financiers, aux technologies, à la science, à la culture, etc. De même, de nombreux aspects conditionnent le type d'ouverture désirable, configuration de l'économie mondiale, histoire passée de l'économie, niveau de développement atteint, etc. La périodisation et l'horizon d'ouverture sont également cruciaux. Bref, le degré optimum d'ouverture peut varier d'un pays à un autre. Il ne saurait donc être le même pour tous les pays euro-méditerranéens. De même, existe-t-il également un degré optimal de concurrence en rapport avec la recherche à long terme de l'efficacité dynamique (maximisation du taux de croissance à long terme de la production industrielle et de la productivité), comme le soulignent encore les exemples de concurrence dirigée de pays asiatiques (Amsden, 1989).

CONCLUSION

Au rattrapage des écarts de revenus et de productivité entre les deux rives doit donc être subordonné le mécanisme de coopération de Barcelone. Comme on l'a vu, il suppose le retour rapide à des taux de croissance globaux et sectoriels élevés, la mise en œuvre d'importants changements structurels et institutionnels, et plus concrètement la création des capacités scientifiques permettant à la rive Sud de s'insérer efficacement dans les échanges européens, dont les échanges intra-industriels, à partir de la construction d'avantages comparatifs dynamiques. D'importants avantages existent déjà en termes statiques, voire absolus, c'est le cas notamment de l'industrie des hydrocarbures. Les propositions avancées à la conférence Nord-Sud de Paris en 1976 par les pays de l'OPEP concernant les conditions d'une contribution décisive de l'énergie au développement des pays exportateurs restent d'actualité alors que la Région arabe s'affirme comme le réservoir incontournable d'hydrocarbures des prochaines décennies. Loin de contribuer à l'essor de la Région, les hydrocarbures ont accru sa dépendance, cela étant dû à l'incapacité des pays de la Région de créer l'environnement technologique et humain nécessaire à la remontée de la filière hydrocarbures dont le

rôle a pourtant été crucial dans des pays importateurs comme le Brésil ou la Corée (Watanabe, 1978).

Dans ce contexte, l'enjeu ne paraît donc pas être seulement de nature financière, même si des besoins concrets existent en raison du service de la dette par exemple, mais institutionnelle. Comment aider à la mise en place des institutions de recherche, éducatives, ou de financement par exemple cruciales au développement et qui conditionnent la réduction des écarts entre les deux rives ? Comment aider à la réforme de l'État, pour en faire non plus un instrument de répartition des rentes, mais un instrument du changement ? Quel rôle réserver aux diasporas du Sud en Europe dans des coopérations qui, pour être efficaces, se doivent d'associer tous les acteurs et tous les niveaux, avec les interfaces du Sud : régions, collectivités locales, entreprises, syndicats, universités, institutions de recherches, ONG et autres associations constituent autant de vecteurs susceptibles d'agir en cette direction. Si les crédits prévus restent modestes au regard des besoins, ils peuvent se révéler décisifs s'ils sont réservés à ce type d'action, bref, s'ils servent de catalyseur à toutes les initiatives concrètes visant – ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici – à faire de l'Europe une locomotive concrète du développement de la rive Sud.

BIBLIOGRAPHIE

- Amsden Alice H. et Singh Ajit, Concurrence dirigée et efficacité dynamique en Asie : Japon, Corée du Sud, Taïwan, *Revue Tiers Monde*, n° 139, juillet-septembre 1994, p. 643-659.
- Anand S. et Ravallion M., Human development in poor countries : on the role of private incomes and public services, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 7, 1993.
- Arndt H. W., Market failure and underdevelopment, *World Development*, février 1988, vol. 16, n° 2, p. 219-231.
- Banque mondiale, *Claiming the Future, Choosing Prosperity in the Middle East and North Africa*, Washington, 1995.
- Bell Martin et Pavith Keith, Accumulating technological capability in developing countries, in *Proceedings of World Bank annual conferences on development economics*, Washington, World Bank, 1983.
- Blin Louis, « Les investissements français dans le monde arabe », in N. Ayubi, 1995, p. 269 à 300.
- Boratav Korkut, Réforme de l'État et développement économique, *Revue Tiers Monde*, n° 139, juillet-septembre 1994, p. 613-643.
- Chafaeddin S.M., Trade policies and economic performance of developing countries in the 1980's, in R. Pendergast et H. W. Singer (ed.), *Development Perspectives for the 1990s*, McMillan, 1991.

- Chaudhry Kiren Aziz, Labor remittance and oil economies, *International Organisation*, hiver 1989, vol. 43, n° 1, p. 101-147.
- Diwan Ishaq et Wolton Michael, L'économie de la Cisjordanie et de Gaza : de la dépendance à la croissance autonome, *Finances-Développement*, septembre 1994, vol. 31, n° 3, p. 2 à 7.
- et Squire Lynn, Economic and social developments in the Middle East and North Africa, *Working Paper*, n° 2, The World Bank, 1992.
- Dossi Giovanni, Sources, procédures and microeconomic effects of innovation, *Journal of Economic Literature*, septembre 1988, 26 (3), p. 1120-1171.
- Edwards Sebastian, Sequencing economic liberalization in developing countries, *Finance and Development*, mars 1987.
- Openness, trade liberalization and growth in developing countries, *Journal of Economic Literature*, vol. 31, n° 3, septembre 1993.
- Fagerberg Jan, Technology and international differences in growth rates, *Journal of Economic Literature*, septembre 1994, vol. XXXII, n° 3, p. 1147-1176.
- Fanelli José M. et Roberto Frankel, Gradualisme, traitement de choc et périodisation, *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n° 139, juillet-septembre 1994, p. 581-613.
- Grabowski Richard, The successful developmental state : where does it come from ?, *World Development*, vol. 22, n° 3, p. 413-422, 1994.
- Kaldor N., The irrelevance of equilibrium economics, *Economic Journal*, 1992.
- Lucas Robert, Making a miracle, *Econometrica*, vol. 61, n° 2, 1993, p. 251-272.
- Lundvall Bengt-åke (ed.), *National systems of innovations : Towards a theory of innovation and interactive learning*, Londres, hiver 1992.
- Naqvi Haider Nawal S., The nature of economic development, *World Development*, vol. 23, n° 4, avril 1995, p. 543-557.
- Nelson R. et Wright G., The rise and fall of american technological leadership : the postwar Era in historical perspective, *Journal of Economic Literature*, décembre 1992, 30 (b), p. 1931-1964.
- Pavith K. et Soete L., International differences in economic growth and the international location of innovation, in *Emerging technologies : consequences for economic growth, structural change and employment*, ed. H. Giersch, Tübingen, Mohr, 1982, p. 105-133.
- Rodrick D., How should structural adjustment programs be designed, *World Development*, vol. 18, 1990, p. 933-947.
- The limit of trade policy in the developing countries, *Journal of Economic Perspectives*, 6 (1), 1992, p. 87-106.
- Roemer Paul M., Increasing returns and long-run growth, *Journal of Political Economy*, vol. 94, n° 5, 1989, p. 1002-1037.
- Increasing returns and long-run growth, *Journal of Political Economy*, 94, 1986, p. 1002-1037.
- Endogenous technical change, *Journal of Political Economy*, vol. 98, 1990, p. 71-150.
- Sid Ahmed Abdelkader, Vers une nouvelle stratégie maghrébine de développement, in J.-F. Daguzan et Raoul Girardet (eds), *La Méditerranée : nouveaux défis et nouveaux risques*, Paris, Publisud, 1995, p. 167-237.

- *Un projet pour l'Algérie : éléments pour un partenariat euro-méditerranéen*, Paris, Publisud, 1995.
- *Économie politique de la transition : le cas de la Syrie*, Paris, Publisud, 1996.
- Singh A., Openness and the market friendly approach to development : learning the right lessons from development experience, *World Development*, vol. 22, n° 12, décembre 1994, p. 1811-1825.
- Sinha R., Economic reform in developing countries : some conceptual issues, *World Development*, vol. 23, n° 4, avril 1995, p. 557-577.
- Suhartono R., *Industrial cooperation in ASEAN*, miméo, Tokyo, 1985.
- Watanabe T., Heavy and chemical industrialization and economic development in the republic of Korea, *The Development Economies*, vol. XXVII, décembre 1978, note p. 385-408.
- Walter F. et Uhlig Ch., European investment in the arab world : the case of Germany, in N. Ayubi, 1995, p. 301-321.
- Williamson John, What Washington means by policy reform ?, J. Williamson (ed.), *Latin American Adjustment : How Much has Happened ?*, Washington DC, 1990.

ANNEXE. — Pays arabes du Proche-Orient : indicateurs de base et échantillon d'autres pays

Pays	Population (en millions d'habitants)	Superficie en millions de km ²	Espérance de vie à la naissance	Analphabétisme des adultes (en %)		Importations de céréales milliers de tonnes		Consommation d'engrais kg d'éléments fertilisants par ha arable		Energie ⁽¹⁾ par habitant (kg)		Population en millions d'habitants		PNB par habitant	
				Femmes 1990	Total 1990	1980	1993	1979-80	1992-93	1971	1993	2000	2025	Dollars 1993	Croissance annuelle moyenne (en %; 1980-93)
R.A. d'Égypte	56.4	1.001	64	66	52	6028	7206	2714	3392	200	539			660	2.8
Jordanie	4.1	89	70	30	20		1740			212	955	17.5		1787	-
Syrie	14.2	185	66	-	34.4		1740			212	955	17.5		1787	-
Arabie saoudite	17.4	2.150	70	52	38	3061	5186	209	1438	1061	4552	21	43		-3.6
Koweït	1.8	18	75	33	27	340	251	4400	1600	7264	4217	2	3	19360	-4.3
Émirats arabes unis	18	84	74	-	-	426	583	13328	4246	4151	16878	2	3	21430	1.9
Irak	19.3	438	65	49	38	-	-	-	-	-	-	-	-	3500 ⁽²⁾	-
Turquie	59.6	779	67	29	19	6	2107	511	702	377	983	68	91	2970	2.4
Israël	5.2	21	77	-	-	1601	2293	1919	2253	2607	2607	6	8	13920	2.0
France	57.5	552	77	-	-	1570	1188	2969	2354	3205	4031	59	61	22490	1.6
Espagne	39.5	505	78	7	5	6073	4955	811	769	1264	2373	40	38	13590	2.7
Allemagne	86.7	357	76	-	-	9500	3553	4126	2387	3953	4170	82	76	23560	2.1
Suède	8.7	450	78	-	-	124	202	1624	1077	4521	5385	9	10	24740	1.3
Grèce	10.4	132	78	11	7	1199	708	1342	1309	1034	2161	11	10	7390	0.9
Italie	57.1	301	78	-	-	7629	6249	1698	1560	2141	2697	57	52	19840	2.1

(¹) Consommé (équivalent pétrole).
(²) 1991.

Source : CNUCED.

ANNEXE. — Pays du Proche-Orient : indicateurs macro-économiques et financiers

Pays	Dette ⁽¹⁾ extérieure totale (en millions de dollars)	Service de la dette Sur exportation		Taux de croissance moyen annuel									Envois nets de fonds de travailleurs (en millions de dollars)	
		1975	1994	Produit intérieur brut			Exportations de biens et services			Produit intérieur brut			1993	1993
				1975-84	1985-94	1994	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94	1994	1970	1993	1993
Égypte	37204	12.4	14.0	8.8	2.2	2.0	3.9	-6.7	7.6	5.9	1.6	0.5	29	4960
Bahreïn	-	-	-	6.9	0.5 ⁽²⁾	5.6	-	-	-	6.6	-2.3	-	-	-270.7
Jordanie	6825	37	14.8	2.1 ⁽³⁾	0.1 ⁽⁵⁾	5.4	8.7	1.9	4.5	1.1 ⁽⁶⁾	2.4	-	1040	
Koweït	-	-	-	-4.4	-0.7	-	-	-	-	-7.7	-4.5	48.1	-	-1229
Liban	-	-	18.0	-	-	8.0	-	-	9.1	-	-	-	-	-
Oman	2319	10.4 ⁽¹⁾	7.6	5.1	4.0	-	-	-	2.9	0.6	-0.6	-	-1329	-1329
Yémen	-	-	5.8	-	-	6.0	-	-	56.3	-	-	5.9	-	347
Arabie saoudite	-	-	-	1.1	4.4	-	-	-	-	-3.0	-1.1	-	-183	-15717
Syrie	-	8.7	5.3	5.3	2.4	-	0.1	-2.2	-	1.8	-2.4	-	7.0	550 ⁽⁷⁾
Émirats arabes unis	-	-	-	8.5	3.1	1.1	4.6	-	6.9	-1.9	0.2	-1.5	-	-
Irak ⁽⁵⁾	-	-	11.7	1.3	-	-	-	-	0.6 ⁽³⁾	-2.0 ⁽⁵⁾	-	-	-	-
Qatar	-	-	-	-	-6.6	-	-	-	-	-	-12.2 ⁽⁴⁾	-	-	-

(¹) 1993 ;
(²) 1994-1995 ;
(³) 1965-1980 ;
(⁴) 1980-1991 ;
(⁵) 1970-1980 ; 1980-1991 ;
(⁶) 1993 ;
(⁷) 1992.

Source : Banque mondiale et Nations Unies.

ANNEXE. — Pays du Moyen-Orient : indicateurs macro-économiques

Pays	Coefficient d'investissement domestiques brut (I/y)				Coefficient d'exportations de biens et services autres que facteurs X/y				Épargne domestique brute sur PIB (S/y)				Épargne nationale brute (S/y)		Dette total sur PIB	
	1975	1985	1993	1994	1975	1985	1993	1994	1975	1985	1993	1994	1975	1994	1975	1994
Égypte	33.4	26.7	17.0	17.5	20.2	19.9	25.3	21.7	12.3	-14.5	-5.4	5.9	13.6	16.3	47.9	102.3
Bahreïn	44 ⁽¹⁾	33.8	27.8			700	-107.0			45.2	37.4					
Jordanie		-21.7	31.8	26.4		37.2	-504	-48.9		-17.4	1.9	-3.3		-20.0	14.1	-14.6
Koweït	12.7	18.9	13.8	10.7	80.5	53.7	49.7	53.2	67.2	29.8	18.8	23.4	71.3	29.7 ⁽¹⁾	55.9	27.0 ⁽¹⁾
Liban			24.0	28.3			9.7	9.6			-27.9	-21.5		-14.8		15.1
Oman	35.6	27.6	17 ⁽¹⁾		67.6	49.8	47		52.5	40.2	36		23.9		17.4	23.6
Yémen	32 ⁽¹⁾		15.0	11.9			31.4	47.9			-13.9	4.4		-10.7		130.6
Arabie saoudite	20.9	20.9	22 ⁽²⁾		73.1	36.0	432		67.9	13.0	27		66.1	19.4 ⁽²⁾		
Syrie	25.0	23.8	16 ⁽¹⁾		21.4	12.3			-12.5	11.2			13.6	12.2 ⁽²⁾	11.5	66.1 ⁽²⁾
Émirats arabes unis	30.7	25.1	24.6	24.9	74.2	58.7	67.7	69.3	75.9	53.0	33.4	27.0	69.4	26.3 ⁽²⁾		
Irak	16 ⁽¹⁾		25 ⁽¹⁾													
Qatar	17 ⁽¹⁾		14 ⁽¹⁾													

(¹) 1993;

(²) 1985;

(³) 1991;

(⁴) 1970.

Source : *Claiming the Future, Choosing Prosperity in the Middle East and North Africa*, World Bank, 1995, chiffres tirés des annexes.
(Source : CNUCED).

ANNEXE. — Pays du Moyen-Orient : indicateurs macro-économiques ; indicateurs du changement structurel (croissance annuelle moyenne)

Pays	Agriculture		Industrie		Manufacture		Services		Consommation privée		Consommation publique		Investissement domestiques brut		Exportations de biens et services		Importations (de biens et services)		PNB	
	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94	1975-84	1985-94
Égypte	2.7	2.9	5.3	-1.9	11.2	-9.1	-5.6	0.7	-6.3	-0.7	7.2	4.6	-4.7	-5.2	-9.7	0.8	9.6	-1.5	5.2	0.0
Bahreïn		0.6		0.2		4.6		6.6												2.0
Jordanie		11.9		2.0		5.3		-3.3		-3.0		-0.9		9.9	18.8	5.8			15.2	-2.4
Koweït	13.4		-8.2		1.5		0.5		8.6		6.5		6.8		-8.3	-6.0	14.1	16.0	-4.4	
Liban																				
Oman	13.3	4.4	9.8	5.1	43.8	5.4	13.4	3.8							-1.9	8.4	28.3	1.2	8.2	5.1
Yémen		-1.5		28.8				-3.6		-14.6		6.0		-15.9	5.7	1.2	16.0	-5.3		11.4
Arabie saoudite	8.4	11.2	-1.7	6.2	9.0	5.3	4.0	0.0						4.4	-4.2	35.3	-5.5		2.6	3.2
Syrie	4.8	0.0	3.3	-12.8			6.3	-1.2	2.4	6.3	7.6	-3.2	-5.7	-14.1				-0.8	-4.7	5.2
Émirats arabes unis	15.2	8.8	6.9	4.1	41.5	2.0	11.9	3.7	8.0	4.5 ⁽¹⁾	17.7	-2.1 ⁽¹⁾	5.6	0.7 ⁽¹⁾	6.3	6.0	28.2	1.9	9.1	3.7

(¹) 1994;

(²) respectivement 1970-1980 et 1990-1993 sauf pour la Syrie.

Source : Banque mondiale et Nations Unies.
(Source : CNUCED).

RELATIONS DE TRAVAIL ET MONDIALISATION

avec la collaboration de C. BORMANS, G. CAIRE, A. MOUNIER

Guy CAIRE. — De la clause sociale — Présentation.....	757
Alain MOUNIER. — La clause sociale dans la mondialisation de l'économie.....	761
Christophe BORMANS. — Esclavage moderne et idéologie antique.....	787
Guy CAIRE. — Clause sociale et commerce international.....	803

Jean-Noël ORY. — Le financement des FVD par euro-obligations : rôle des procédures de réduction de dette et de desserrement des contraintes.....	829
Bruno BOIDIN, Marie-Dominique SAVINA. — Privatisation des services sociaux et redéfinition du rôle de l'État : les prestations éducatives et sanitaires au Bénin.....	853
Suzanne QUIERS-VALETTE. — Le développement économique comme apprentissage collectif. L'opération de productivité rizicole à Madagascar.....	875
Lorraine KENNEDY. — La crise de l'État-providence au Kérala (Inde).....	897
Abdelkader SID AHMED. — Le cadre de la coopération de Barcelone : implications pour les économies arabes du Moyen-Orient.....	919

DOCUMENTATION

Franck PETITEVILLE. — Lomé IV bis : Vers une gestion à bas régime de la coopération Europe/ACP à l'horizon 2000.....	941
Bertrand SAVOYE. — Analyse comparative des micro-entreprises dans les PED et dans les pays industrialisés ; une approche critique des analyses du secteur informel.....	953

CHRONIQUE INTERNATIONALE	969
---------------------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages sur le développement diffusés en France en octobre-novembre-décembre 1996.....	973
---	-----

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

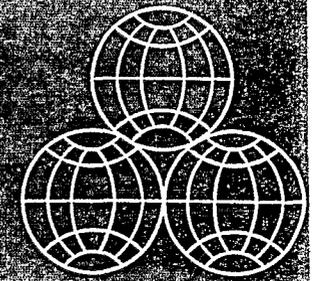
<i>Sur l'économie.</i> — Ouvrages de L. ABDELMALKI et C. COURLET ; P. BARDELLI.....	975
<i>Sur les politiques d'ajustement.</i> — Ouvrages du Centre de développement de l'OCDE ; J. WALTON et D. SEDDON ; D. E. SHAN (dir.).....	977
<i>Sur la coopération.</i> — Ouvrage de F. PETITEVILLE.....	981
<i>Sur le Proche-Orient.</i> — Ouvrage de A. SID AHMED.....	982
<i>Table des matières du tome XXXVII (1996)</i>	985

Imprimerie
des Presses Universitaires de France
Vendôme (France)
IMPRIMÉ EN FRANCE

22030202/2/97



Fonds Documentaire ORSTOM



TOME XXXVII — N° 143
Octobre-Décembre 1996

REVUE TIERS-MONDE

N° 143 — Octobre-Décembre 1996

**RELATIONS DE TRAVAIL
ET MONDIALISATION**
avec la collaboration de
Christophe BORMANS, Guy CAIRE, Alain MOUNIER

et les articles de
Bruno BOIDIN et Marie-Dominique SAVINA,
Lorraine KENNEDY, Jean-Noël ORY, Franck PETITEVILLE,
Suzanne QUIERS-VALETTE, Bertrand SAVOYE,
Abdelkader SID AHMED

Bibliographie - Analyses bibliographiques

Table des matières du tome XXXVII



Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : B * 8999 Ex : 1

PB 412 16